

# TECHNINAT AUDIENCE LA CFDT A ÉTÉ ENTENDUE

Reçue en audience le 5 juillet, la **CFDT Cheminots** a exposé plusieurs problématiques auprès du directeur d'établissement. **Explications.**

## CFDT CHEMINOTS

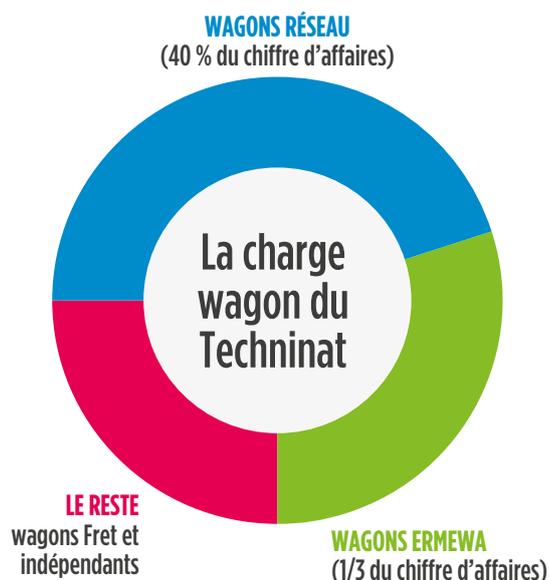
Techninat est un jeune établissement sur lequel pèsent de nombreux challenges. La cession d'Ermewa en fait partie. Le chiffre d'affaires représente 20 M€ et se décompose en une part traction et une part maintenance du matériel. La charge de travail du Techninat nous intéresse, notamment après la fermeture de trois sites : Ambérieu, Saint-Pierre-des-Corps et Dunkerque.

## DIRECTION

L'objectif est de faire passer les résultats dans le vert en se concentrant sur la production wagon et locomotive. La production wagon représente entre 96 et 100 % des heures productives réalisées. Une autre priorité est de ne pas fermer de nouveaux sites.

## Ermewa

Il y a un certain nombre d'ateliers dépendants de cette entreprise, notamment Woippy Mulhouse Dunkerque. En matière de charge, cela représente 12 000 wagons sur 30 000.



## Mobiwag

La charge réalisée représente 40 % du secteur wagons. La qualité de production s'est améliorée.

## Infrarail

Nous avons une vision plus précise de la charge, avec des accords en cours de négociation sur quatre à cinq ans.

## OM Boulzicourt

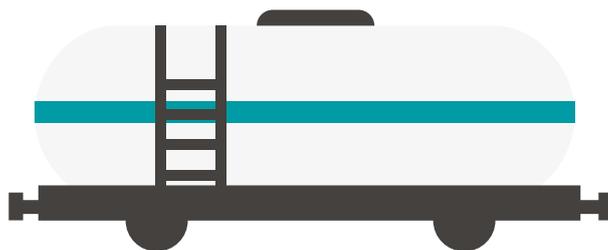
Pour le site de Nantes, l'OM devrait prendre fin semaine 35. Pour Dunkerque début 2022 et pour Sotteville fin 2021. Une charge de travail de huit semaines est prévue.

## La soudure

La charge de travail à Sotteville est constituée de sous-traitance où charge pour le compte d'autres établissements. Nous avons une charge pour la réfection de la plaque tournante de Nevers, mais celle-ci n'est pas notre cœur de métier. Le cœur de métier reste les wagons à transformer.

## La charge locomotive

Nous notons une baisse du parc. Infrarail envisage la reprise de la maintenance des Y 9000, ce qui aura des conséquences sur l'établissement. ☹☹☹



# TECHNINAT AUDIENCE

## LA CFDT A ÉTÉ ENTENDUE

### CFDT CHEMINOTS

Des difficultés de recrutement sont à noter. Des inquiétudes existent aussi pour les services d'appui. Nous assistons à une révolution du contrat social. La CFDT constate un décalage de plus en plus important entre les agents du Matériel selon leur activité d'appartenance et l'impossibilité pour la direction d'être prescriptive sur l'ensemble des activités. Cet aspect constitue un frein à la mobilité inter-BU des agents du Matériel.

### DIRECTION

L'établissement a prévu 13 à 14 recrutements en 2021. Nous avons conscience de la difficulté à attirer les agents, notamment à Sibelin ou Gevrey. Un an et demi de confinement n'améliore pas la situation, mais nous constatons que certains agents ayant quitté l'entreprise postulent de nouveau pour l'intégrer.

### CFDT CHEMINOTS

Nous constatons un écart sur les problématiques de relevage du matériel et nous souhaitons évoquer ce point en prenant en compte les logiques de rémunération et de récupération post sortie.

### DIRECTION

Nous avons conscience de cet écart et en mesurons les conséquences. Néanmoins, nous respectons les référentiels en vigueur et ce sujet ne peut pas être traité à notre niveau. Nous entendons vos alertes et serons vigilants.

### CFDT CHEMINOTS

En ce qui concerne l'activité partielle de longue durée et la déclinaison de l'accord sur votre établissement, nous avons constaté que vous ne vous en êtes pas servis. Nous rappelons que la CFDT est signataire de cet accord. Il permet de protéger les structures et la rémunération des agents concernés par une potentielle baisse de charge liée à la pandémie.

### DIRECTION

Nous n'avons pas eu recours à l'APLD alors que nous en avons fait la demande. Nous avons préféré activer ce dispositif par sécurité et nous nous félicitons de ne pas y avoir eu recours. Cela prouve que la charge de travail a été maintenue depuis mars dernier. Néanmoins, nous demanderons à être réintégrés dans le dispositif début septembre, car nous ne pouvons pas écarter le risque d'une

nouvelle vague et ses conséquences sur la charge de travail du Techninat.

### CFDT CHEMINOTS

Nous souhaitons également aborder l'organisation de l'établissement, notamment les responsabilités sur ses sites qui avaient connu auparavant un accompagnement et une proximité qui n'existent plus ou insuffisamment aujourd'hui.

### DIRECTION

La difficulté, c'est de gérer un établissement qui comporte plus de 30 sites différents répartis sur toute la France. Notre établissement a connu un déficit en 2020. L'acceptation de déficit structurel n'est possible que si l'on s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Techninat représente 630 personnes. Nous disposons de sept ateliers, sept BOT, sept IO et d'un parc d'environ 200 véhicules.

### CFDT CHEMINOTS

La CFDT regrette l'échec des négociations sur l'accord CSE MI. La CFDT rappelle qu'il existe également d'autres formes de dialogue social, notamment les délégués syndicaux d'établissement et les concertations spécifiques de projet et souhaite être associée en amont à tout projet de réorganisation. La délégation CFDT rappelle qu'elle est signataire de l'accord d'organisation du temps de travail de 2016. Il existe dans cet accord un article 49 qui permet les organisations innovantes dans une logique gagnant-gagnant.

### DIRECTION

Nous n'avons pas la main sur la négociation et regrettons l'absence de commissions locales. Nous constatons aussi souvent que les délégations syndicales que nous rencontrons ne sont pas composées d'agents de Techninat, ce qui rend souvent l'exercice et le dialogue plus difficiles. Nous entendons les attentes de la CFDT en matière de dialogue social sur notre établissement. ●

### UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

- ➔ Yohan Convertini, délégué syndical CFDT Techninat  
yohan.convertini@sncf.fr
- ➔ Thierry Toussaint, représentant syndical CFDT CSE MI  
thierry.toussaint@sncf.fr
- ➔ Fabrice Chambelland, secrétaire national CFDT Matériel  
fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org

